

☞ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ☞
Avocate / Lawyer

Le 25 mars 2015

‘Par courrier et SDE’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-3879-2014, phase 3**
*Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification
des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro
à compter du 1^{er} octobre 2014*

Chère consœur,

Conformément aux directives de la décision D-2015-029, le GRAME dépose par la présente ses commentaires portant sur la possibilité pour le Distributeur Gaz Métro d'adopter le même mode de partage des trop-perçus et des manques à gagner que celui de HQD-HQT pour la période 2015-2017.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)
cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour Gaz Métro

400, boul. Curé-Labelle, suite 204, Laval, Québec, H7V 2S7
Téléphone : 450-687-5055, poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181
Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca